

PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à LYON, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12 ; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et Cie, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

(Les Abonnements et les Annonces se paient d'avance.)

Le Peuple Souverain paraît tous les jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

Tout ce qui concerne la révolution et l'administration du Peuple Souverain, doit être adressé franco au Rédacteur-Gérant.

Prix de l'Abonnement :

Trois mois.	Six mois.	Un an.
8 fr. 50 c.	16 fr. 50 fr.	
DÉPARTEMENTS,	4 francs	12 francs
Annances, 25 c.	Réclames, 40 c.	

Lyon, 5 Mai 1848.

Nous avons été les premiers à blâmer les excès coupables auxquels se sont livrés certains citoyens dans les premiers jours de notre révolution. Nous leur avons dit qu'un parti occulte les excitait, sans qu'ils s'en doutassent, à ces désordres qui lui profitaient; que le but de toutes ces menées était de déshonorer notre révolution, de rendre la République méprisable, sinon impossible, et à tout événement de semer la division dans nos rangs pour nous affaiblir. Nous avons déclaré traitres à la République les fauteurs ou les complices des désordres, des menaces, des mesures illégales, des attentats à la liberté individuelle, parce que nous savions que ceux qui se rendaient coupables de ces actes ne sortaient pas de nos rangs. Fidèles à notre programme, nous avons parlé et agi avec la franchise que donne l'esprit de justice et l'amour de la Patrie. Nous avons dit, et nous répétons aujourd'hui, que nous respectons les droits de la majorité et que nous nous inclinons devant sa volonté librement manifestée, parce qu'elle est et ne peut être que l'expression réelle des sentiments d'égalité et de liberté dont tout homme porte le germe dans son cœur. Est-ce à dire pour cela que nous devions courber nos fronts sous le joug que voudrait nous imposer une majorité fictive? Si le peuple a été égaré, si dans leur simplicité rustique les campagnards ont obéi à une influence contraire à leurs intérêts et à leur propre opinion, si l'on a exploité leur bonne foi et leur crédulité, si pour violenter leurs votes on a effrayé leur imagination par des terreurs chimériques, s'ils ont cru à des périls qui n'existaient pas, n'avons-nous pas le droit de protester au nom de la Souveraineté du Peuple méconnue?

Les chambres qui se trouvaient satisfaites du ministère Guizot et donnaient un bill d'indemnité aux actes les plus arbitraires de la plus odieuse tyrannie qui ait jamais pesé sur la France, ne se disaient-elles pas, elles aussi, l'expression de la majorité? Fallait-il donc pour cela accepter les épithètes d'aveugles et de séditieux que cette prétendue majorité jetait à la face de l'opposition?

FEUILLETON.

UN ÉPISODE DE LA TRAITE DES NÈGRES.

(Voir nos numéros des 27, 29, 30 avril, 2 et 3 mai.)

SUITE ET FIN.

— Je vous remercie infiniment de votre obligeance, cher capitaine, lui dis-je, mais permettez-moi de vous soumettre une observation.

— Faites, don Pablo!

— C'est que je ne vois pas bien le rapport qui existe entre l'histoire que vous venez de me raconter et ce dernier voyage à la côte d'Afrique, dont vous arrivez ce soir.

— Vous oubliez donc, señor, me répondit le capitaine Esteban, que ce pauvre Hamilton m'avait laissé deux lettres... l'une à mon adresse et l'autre à celle de sa mère?

— Nullement, capitaine; mais je ne comprends pas davantage pour cela.

— C'est pourtant bien simple, dit le señor Esteban, qui parut fort étonné de mon peu de perspicacité. Avant de mourir pour moi, Hamilton, sans y songer, m'avait fait part de ses projets pour l'avenir de sa mère. L'adresse que je lus sur la lettre qu'il adressait à cette brave dame : « Walworth-Road, Saint-Georges place, London » devenait naturellement à mes yeux un testament dont je me considérai comme étant l'exécuteur... Je partis donc de nouveau pour la côte d'Afrique, après avoir fait le vœu que, quelle que fut la somme que je pusse gagner dans ce voyage, elle reviendrait en entier à la mère du malheureux midshipman..., et, jusqu'à présent, j'espére bien réaliser quarante ou cinquante mille piastres (200 ou 250,000 francs).

— Capitaine Esteban, m'écriai-je en tendant ma main au négrier, ce que vous faites-là est fort beau et ne peut que vous porter bonheur.

Le pays en a fait bonne justice; tout cet échafaudage de puissance s'est écroulé devant les bras nus du peuple qui n'en voulait plus; et les séditieux, les aveugles ont bien mérité de la Patrie. Mais la réaction a eu le dessus dans les élections: le peuple verra à l'œuvre la chambre que l'aristocratie cléricale, financière, nobiliaire, vient de nommer. Un grand nombre de représentants qu'on croit rétrogrades se laisseront peut-être convaincre par l'évidence, et se rendront aux raisons des citoyens amis du progrès démocratique. Si le contraire arrivait, si la constitution n'était qu'un replâtrage de la Charte, si l'état de la société ne devait subir aucune transformation, oh! alors, la résistance deviendrait un devoir; nous serions dans des conditions identiques à celles où nous étions il y a deux mois, et notre conduite trouverait sa justification dans les adhésions unanimes qui ont sanctionné la révolution des 22, 23 et 24 février.

« Nous avons pour nous le nombre », dit un journal de la localité. Nous n'admettons pas le fait; mais fût-il exact, nous avons de notre côté, nous républicains, le courage, le sentiment de notre dignité, et le droit.

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de nos paroles. Nous n'excitons ni à la révolte, ni aux excès, ni à la vengeance; nous voulons voir les actes avant de crier à la tyrannie! L'horizon est sombre, mais les nuages peuvent se dissiper sans tempête. Soyons calmes, jugeons froidement; et si malheureusement la moindre atteinte était portée à nos libertés, soyons unis, nous serons forts.

La Réforme apprécie en ces termes le résultat des élections générales:

« La réaction est arrivée à ses fins. Elle a séparé la nation en deux camps; elle a rétabli entre deux classes de citoyens la ligne de démarcation que la révolution de Février avait effacée. La lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat recommence. Le sang a coulé à Rouen, il a coulé à Elbeuf, un sang précieux, quels que soient les rangs où sont tombées les victimes, et qui n'en rejallisera que plus implacable sur tous ces artisans de discord dont le repaire est à nos côtés.

Le señor Esteban me regarda un instant avec cet air de bonhomie qui ne le quittait jamais dans la vie privée.

— Vous vous moquez de moi, don Pablo, me dit-il en souriant; mais, bah! les jeunes gens aiment toujours à rire...

J'allais protester contre cette interprétation de mes sentiments, lorsque la porte de notre cabaret s'ouvrit précipitamment et le Catalan Pedro entra. — Capitaine, s'écria-t-il, tout est prêt pour le débarquement; on n'attend plus que vos ordres.

— Au revoir, don Pablo, me dit le négrier en se levant aussitôt, car l'orage gronde encore et j'espère vous retrouver ici à mon retour.

Resté seul, je me mis à réfléchir à ces contrastes inexplicables qui se rencontrent chez ces gens à l'âme fortement trempée, dont la traite met si pittoresquement en relief les crimes et les vertus. Gens peu connus en Europe, et que l'on a presque toujours dépeints, dans les romans, sous des couleurs de convention. Des réflexions aux souvenirs il n'y a qu'un pas, et je nageais en plein dans le passé, quand ma montre, que je consultai par hasard, m'apprit qu'il y avait plus de deux heures que don Esteban m'avait quitté.

— Pauvre diable, pensai-je en me levant pour aller sur le seuil de la chaumiére, pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur.

Au moment où j'allais ouvrir la porte, elle fut brusquement poussée du dehors, et plusieurs matelots, soutenant don Esteban, apparurent.

— Vous êtes blessé, capitaine! m'écriai-je.

— Oh! ce n'est rien, amigo, me dit-il en souriant, les Anglais se sont doutés de notre opération et nous avons eu un petit combat à livrer. Quant à moi, j'en suis quitte pour une balle dans la cuisse et un coup de sabre sur l'épaule... histoire d'entretenir le feu sacré... Mais, à propos, don Pablo, je songe qu'on va me poursuivre et que vous feriez sagement de retourner à la Havane... car la police serait enchantée, pour favoriser

— Oui, c'est à l'instigation de tous ces organes effrontés des deux derniers règnes que la nation s'émeut et s'agit; la nation, naguère si calme, et où tous les sentiments semblaient se confondre dans un égal dévouement au pays. Non, ce n'est point aux commissaires du gouvernement qu'il faut impunément ces désordres; aux commissaires du gouvernement contre lesquels on a souvent ameuté la population à leur arrivée, et avant même qu'ils eussent fait acte d'autorité. Et savent-ils bien de qui ils se font les agents, ces provocateurs de guerre civile? N'ont-ils donc pas vu les ambassadeurs de Saint-Pétersbourg et de Londres aux fenêtres devant leurs prouesses du 16 avril?

— Que les patriotes se rallient, qu'ils se disciplinent, qu'ils soient prêts à tous événements, car le danger est imminent, et le moment n'est peut-être pas éloigné où ils auront besoin de tout leur courage.

La Réforme, ainsi qu'on le voit, aperçoit la position présente sous le même jour que nous.

De graves événements se préparent; puissent nos représentants les conjurer, peut-être en est-il encore temps. Mais, s'ils osent porter la moindre atteinte aux droits que nous avons reconquis, le ciel seul sait le sort qu'il réserve à la France!!!

Le National commence aussi à voir l'abîme où la modération nous a plongés. Il reconnaît aussi que les élections ne sont pas ce qu'elles devraient être; langage modéré, qui signifie qu'elles sont très-mauvaises sur presque tous les points du pays.

Voici comment s'exprime ce journal:

« On peut dès à présent pressentir l'esprit et les tendances de la nouvelle assemblée nationale. Nous avons, pour notre compte, la ferme espérance que la majorité, sincèrement dévouée à la République, comprendra toute l'étendue de la mission solennelle que le peuple lui a confiée, et accueillera avec une patriotique résolution toutes les réformes politiques et sociales que réclame la situation. Cependant, on ne peut le méconnaître, l'esprit de réaction a eu, dans ces élections, une plus large part que ne devaient le faire augurer l'empressement et l'enthousiasme.

ma fuite et damer le pion aux Anglais, d'arrêter quelque innocent... et vous pourrez bien payer pour mes faibles exploits... Ça ne fait rien, ces parages-ci ne portent pas bonheur...

— Je vous remercie, capitaine, de votre bon conseil, que je vais mettre de suite à exécution, répondis je en prenant mon chapeau et mon fusil; mais avant de vous quitter, je voudrais bien savoir à quoi m'en tenir sur vos blessures?

— Vous êtes trop bon, ce n'est pas la peine d'en parler! Et puis, ajouta le négrier en frottant joyeusement sa main valide contre son bras blessé, c'est pour moi un fameux baume que de penser qu'avant deux mois d'ici cette chère señora Hamilton habitera, à Ramsgate, le joli cottage que rêvait pour elle son pauvre enfant.

Trois jours après, je partis pour l'Angleterre sur un ancien navire négrier, le *Palemon*. Malgré l'effroyable tempête du mois de décembre 1839, que nous eûmes à subir et qui causa de si épouvantables désastres, j'arrivai, à mon grand étonnement, sain et sauf, à Londres, après quatre-vingts jours de mer. Le *Palemon*, continuant sa route pour le Havre, se perdit corps et biens quelques jours plus tard.

J'avais complètement oublié les événements que je viens de raconter, quand un an après me trouvant en partie de bains à Ramsgate, je remarquai un délicieux et charmant cottage.

— A qui donc appartient cette habitation? demandai-je à l'hôtelier.

— A mistress Hamilton, me répondit-il.

— A mistress Hamilton! répétais-je; et, en rappelant mes souvenirs: Quelle est donc cette dame?

— C'est la pauvre mère d'un midshipman qui est mort en croisière, et que la chère et digne mistress pleure tous les jours, — me répondit-il.

Je n'ai plus jamais depuis cette époque entendu parler du capitaine négrier don Esteban.

Paul du Plessis.

Le Peuple Souverain.

siasme avec lesquels la République a été proclamée et acceptée partout. A quoi faut-il l'attribuer? Chacun donne ses conjectures. Si ce retour rétrospectif sur les événements qui se sont passés depuis deux mois, ne touchait pas à un grave intérêt public, si d'ailleurs quelques journaux, en s'occupant de cette question, ne nous avaient pas imputé une portion de responsabilité que nous ne pouvons accepter, nous nous serions abstenu de nous mêler, au sujet de faits accomplis, dans une discussion dont le moindre inconvénient eût été d'être oiseuse. Mais les choses en sont arrivées à ce point qu'il ne nous est pas permis de garder le silence.

« Nous n'avons pas cessé un instant, depuis notre gloireuse révolution, de réclamer que les élections ne fussent pas ajournées. Nous avions, pour placer cette première épreuve du suffrage universel sous le patronage des impressions profondes de Février, d'éclatants précédents dans notre histoire contemporaine. Après le 10 août, le conseil exécutif se hâta de convoquer les assemblées primaires, et il sortit du mouvement électoral notre immortelle convention nationale. Après juillet 1830, c'est au bout d'une année que les collèges furent consultés, et l'on sait comment cette révolution fut escamotée. Peut-on raisonnablement douter aujourd'hui que si, en février, on eût immédiatement fait appel au peuple, les élections n'eussent été franchement et exclusivement républicaines, et que plus on s'est éloigné du jour du triomphe, plus on a affaibli, dans l'esprit des populations, l'autorité et la puissance ?

« Une autre faute, qui a eu une influence non moins fâcheuse, c'est que le choix des commissaires généraux du gouvernement a été fait avec une précipitation dont il est facile de se rendre compte, mais qui n'en est pas moins à regretter. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'à la suite d'une révolution on ne doive tenir aucun compte des anciens services et des droits acquis : cela ne serait ni juste ni utile. Mais la prudence la plus vulgaire impose le devoir de remplacer les fonctionnaires qui sont à la tête des différentes branches de l'administration et ceux qui, à un degré quelconque de la hiérarchie, se sont compromis par des actes justement détestés par l'opinion publique. Il était donc indispensable d'envoyer, sur tous les points du territoire, des commissaires avec des pouvoirs illimités pour changer la direction des services, rompre les traditions, et donner partout une vigoureuse impulsion. Plus ces fonctions étaient délicates, importantes, étendues, plus il importait d'environner les choix de formes qui donnaient de sérieuses garanties à la République. A notre sens, il fallait que la solennité de leur délégation ajoutât encore au prestige de cette commission extraordinaire. Peut-être, si l'envoi de ces commissaires eût été délibéré en commun, on eût évité quelques choix précipités, de regrettables malentendus qui ont aliéné l'esprit de populations bien disposées et favorisé les arrière-pensées des partis réactionnaires.

« Toutefois, n'exagérons rien. Que des violences inutiles, des faiblesses coupables et des transactions électorales qu'on avait mission de prévenir, aient amené de fâcheuses complications, c'est un malheur sans doute, mais ce n'est point un péril. Ces embarras, inseparables d'une grande commotion politique et sociale, ont réveillé les espérances de la réaction. A un prudent silence succède l'injure et la menace ; la réaction reparait et marche bannières déployées : soit. Les républicains ont triomphé des royalistes de toutes les branches et de toutes les couleurs, quand leurs maîtres disposaient des trésors et des armées de la France : la victoire peut-elle être douteuse quand ils sont réduits à s'emparer frauduleusement d'un drapeau qui ne leur appartient pas et à emprunter un langage dont la transparence dissimule mal leurs projets ? La République a des racines profondes dans les sympathies du peuple et dans les nécessités de l'époque. Avec ces deux forces, la République est invincible. »

On lit dans l'*Union* :

« La pire erreur de ce temps-ci serait celle qui consisterait à croire qu'il n'y a rien ou presque rien à faire qu'à régulariser une situation extra-légale et à accomoder, pour ainsi dire, aux circonstances, la charte de 1830.

« S'il n'y a plus rien à détruire dans l'ordre social, il y a beaucoup à édifier. L'ordre politique tout entier est à refaire. L'administration appelle des réformes immenses. L'impôt est ici mal assis et là mal réparti.

« Il faut que l'Assemblée nationale se saisisse avec autorité de toutes les questions, et qu'elle les tranche avec résolution. Le temps de la résistance, le temps des hésitations, des atermoiements est passé. Le parti de l'ordre, s'il doit y avoir encore des partis, le parti de l'ordre sera celui qui ne s'arrêtera dans le présent que pour y affirmer, par une consécration nouvelle, les principes éternels de la vérité et de la justice, et qui marchera vers l'avenir librement, hardiment, sans autre préoccupation que de mettre la France, pour ainsi parler, en possession de ses nouvelles destinées. »

QUESTION DU TRAVAIL.

Nous lisons dans le *Commerce* :

« Pendant que les ouvriers cherchent des voies plus vraies que celles qu'on leur indique officiellement pour constituer le travail, la bourgeoisie aussi commence à mettre la main à l'œuvre. C'est un concours que nous sommes heureux de signaler, et qui nous paraît un excellent symptôme de l'avenir. Justement frappé de ce qu'il y a d'exclusif dans les préoccupations industrielles du Luxembourg, une réunion de rentiers, de commerçants, de fabricants et d'ouvriers du 8^e arrondissement s'est occupée de l'organisation du travail agricole, et elle vient de présenter à M. le ministre de l'agriculture et du commerce un plan qui a obtenu la complète approbation du ministre. Un fonds de *commandite nationale* pour les travailleurs serait fondé au moyen d'une souscription universelle; la commandite aurait son capital garanti par l'Etat, avec un intérêt de 5 p. 00 ; les bénéfices appartiendraient aux travailleurs.

« Les travailleurs seraient recrutés par un véritable enrôlement et resteraient un temps déterminé au service dans cette armée agricole. Ils auraient pour destination spéciale les défrichements, le reboisement des montagnes, la mise en rapport des terrains incultes, etc. Divisés en trois catégories, dont la première serait composée des jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, qui recevraient une éducation professionnelle et seraient désignés sous le nom de *Pupilles de la nation*, dont la seconde serait formée de célibataires, et la troisième de gens mariés, les travailleurs seraient dirigés par les élèves des Ecoles des mines, agricole ou centrale et éliraient parmi eux les sous-chefs. Tel est le projet que la réunion du 8^e arrondissement présente aux autres arrondissements de la capitale, et a déjà fait agréer, comme nous l'avons dit, par M. Bethmont. »

Les événements de Rouen inspirent à la *Réforme* les réflexions suivantes :

« La vérité commence à se faire jour sur les événements de Rouen. Là, comme partout, le peuple a été victime, et comme partout encore il a été calomnié. Ce matin même, le journal de M. Véron et de M. Thiers insulte au deuil de cent familles, et, avec sa lâcheté habituelle, il assimile à des malfaiteurs les malheureux qui ont succombé.

« Des ferment de discorde existaient depuis déjà longtemps entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Quatre mille fusils destinés à la garde nationale avaient été distribués aux bourgeois, à l'exclusion presque absolue des ouvriers, ou, pour mieux dire, on n'avait armé que les uniformes, qui ne voulaient pas des blouses à leur côté. A ces exclusions, à ces préférences se joignaient journalièrement des provocations qui ne faisaient qu'entretenir l'animosité des deux classes.

« Le scrutin électoral ayant été favorable à la bourgeoisie, ses provocations avaient dégénéré en outrages directs, en attaques personnelles. Les ouvriers s'étaient vus menacés de la fermeture des ateliers nationaux et traités de fainéants dont on n'entendait plus nourrir la paix, et qu'on laissait libres de mourir de faim, si bon leur semblait.

« Jusque-là, néanmoins, ces derniers n'avaient opposé qu'une inaltérable patience, lorsqu'une troupe d'enfants, traversant la place de l'Hôtel-de-Ville, s'avisé de mêler le cri de : *Vive Deschamp!* au chœur des Girondins, et se vit aussitôt assaillie par les gardes nationaux du poste, qui la dispersèrent à coups de crosse de fusil. Indignés de tant de brutalité, des ouvriers intervinrent; mais à leurs représentations le poste ne répondit qu'en chargeant ses armes. L'irritation croissant, la foule s'avanza devant l'hôtel-de-ville, d'où partirent presque au même moment deux coups de feu. Il n'en fallut pas plus pour mettre les deux partis aux prises, et pour engager une bataille qui ne devait être sanglante que d'un côté.

« On sait le reste. Les journaux de la réaction se complaisent aujourd'hui à nous donner les atroces détails de ces deux journées. Le journal de M. Véron et de M. Thiers y semble savourer son ouvrage. On dirait un article oublié de 1832 ou 1834, un panégyrique moisi de Transnonain ou de Lyon !

« Deux mots nous suffiront, à nous, pour caractériser ce combat impie : 150 coups de canon ont été tirés sur les barricades, 150 cadavres appartenant tous à la classe ouvrière sont restés sanglants sur le carreau, et pas un seul garde national, pas un seul soldat de l'armée n'a été tué ni blessé ! L'appréciation de cette boucherie est dans ces trois lignes.

« Faut-il ajouter que la bourgeoisie avait fait apporter dans les rangs de la ligne des tonneaux de vin où celle-ci puisait à discrétion, et que les vicaires de Saint-Ouen y faisaient l'office des cantinières ? Faut-il vous montrer ces gardes nationaux, dans l'enivrement de la victoire, fouillant les maisons, couchant en joue les femmes et les enfants, arrêtant et incarcérant au hasard les chefs de club, les rédacteurs de journaux, brûlant

les registres, et, comme nous le disions ce matin encore, dominant par la terreur le pavé désert ?

« Le gouvernement va ouvrir bien certainement une enquête ; il va nous dire quelle était cette résistance qui, à peine armée, a pu motiver cette mitraillade de deux jours.

« Et voilà ces hommes si doux qui accusent notre exagération et notre violence ! Le *Constitutionnel* est impitoyable ; il veut qu'on emprisonne, il veut qu'on châtie ; c'est une frénésie de modération à faire trembler ! Le vieux couard met le poing sur la hanche, il fait le bravache et le rodomont ! C'est sur nous qu'il ose rejeter le fruit de ses machinations et de ses calomnies !... Nous avons affaire, en vérité, à de bien misérables ennemis ! »

Décrets et arrêtés du gouvernement provisoire.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Un arrêté du gouvernement provisoire porte ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le paragraphe 2 de l'article 9 de l'arrêté en date du 15 mars dernier est rapporté.

§ 1^{er}. Le service de santé de chaque légion de l'infanterie de la garde nationale de Paris sera composé d'un chirurgien principal, d'un chirurgien-major par bataillon, et d'un chirurgien aide-major par compagnie.

§ 2. Il y aura en outre dix chirurgiens aides-majors par légion pour le service du conseil de recensement et du jury de révision.

§ 3. La légion de cavalerie aura un chirurgien-major; chaque escadron aura un aide-major.

§ 4. La légion d'artillerie aura un chirurgien-major et douze chirurgiens aides-majors.

§ 5. L'état-major général aura un chirurgien en chef, trois chirurgiens principaux et trois chirurgiens-majors.

Art. 5. Les élections pour les chirurgiens principaux des légions d'infanterie, pour les chirurgiens-majors et aides-majors seront faites par le corps médical de la circonscription de la légion, les officiers supérieurs de la légion et les capitaines commandant les compagnies.

Pour les légions d'artillerie et de cavalerie, les élections seront faites par tout le corps médical, les officiers supérieurs et capitaines commandants de ces corps.

Pour l'état-major général, les chirurgiens seront élus par le corps médical tout entier et les officiers composant l'état-major général.

Art. 4. Les chirurgiens de la garde nationale devront donner des soins gratuits aux gardes nationaux qui leur seront indiqués par un conseil formé dans chaque compagnie d'un nombre égal d'officiers, de sous-officiers, de caporaux et de gardes nationaux.

Le général de brigade Poncelet est nommé commandant de l'école Polytechnique.

Le chef d'escadron d'artillerie Lebœuf est nommé commandant en deuxième du même établissement.

Elections des Départements.

Charente-Inférieure. — 12 représentants.

MM. Renou de Ballon, Bethmont, ex-député ; Barroche ; Gaudin, avocat ; Dufaure, ex-député ; Brard, médecin ; Target, ouvrier ; Debain, chef d'institution ; Audry de Puyraveau, Dupont de Bussac, ex-avocat ; Coutanceau ; d'Argenteuil.

Corrèze. — 8 représentants.

MM. Latrade, commissaire-général à Périgueux ; Maudeleine, commandant de la garde nationale ; Bourzat, avocat ; Favart, avocat, maire de Tulle ; Dubouquet-Laborderie, ancien sous-préfet ; Lebraly, ancien sous-préfet.

Allier. — Courtal, Tourret, Bureau de Puzy, Terrier, Mathé, Laussedat, Madet, Fayolle.

Cher. — Bouzique, Bidaud, Duvergier de Hauranne, Félix Pyat, de Vogué, Duplan.

Creuse. — Fayolle, Guizard, Legrand, Sallandrouze, Leclerc, Sinthorent, Lassarre.

Dordogne. — Dezeimeris, ancien député ; Dusolier, ancien député ; Lamartine ; A. Lacrouzille, Taillefel, ancien député ; A. Dupont, Grolier-Desbrosses, Savy, Latrade, commissaire-général du gouvernement ; Goubié ainé, Delbetz, sous-commissaire ; Chavoix, commissaire-général du gouvernement.

Eure. — Dupont (de l'Eure), Garnier-Pagès, Legendre, Picard, Dumont, Canel, Alcan, Sevestre, Davy, Langlois, de Montreuil.

Nord. — Corne, ex-député ; Choque, ex-député ; Boulanger, cultivateur ; Delespaul, ex-député ; Lamartine, Charles Desmoulins, cultivateur ; général Negrion, N. Regnard ; Pureur, maire de Condé ; Duquenne, menuier ; Fénelon Farez, Mouton, Henry Dollez, cultivateur ; Aubry, négociant ; Bonte-Poillet, ancien négociant ; Théodore Descat, teinturier ; Louis Desurmont, cultivateur ; Dufont, ancien notaire ; Gery-Heddebault, conseiller municipal ; Giraudon fils, ouvrier serrurier ; Hannoye, avocat ; Huré, procureur-général ; Lemaire, colonel de la garde nationale ; Lenglet, conseiller de cour d'appel ; Loiset, Mallot, constructeur ; Serlooten, Vendois, docteur en médecine.

Seine-et Marne. — Georges Lafayette, Oscar Lafayette, Drouyn de Lhuys, J. Lasteyrie, Portalis, Chapon, J. Bastide, Aubert, Bayoin.

Le Peuple Souverain.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)
PARIS, 1^{er} mai 1848.

Les Anglais examinent froidement les questions les plus graves, surtout quand ils n'y sont pas directement intéressés. Aussi est-il fort intéressant de voir comment ils jugent les diverses phases de la nouvelle révolution française. Nous avons parlé il y a quelque temps d'un article publié dans le journal anglais *The Economist*, sous le titre de : *La fermentation en Europe*, et nous avons dit que l'auteur de cet article, qui n'était autre que M. James Wilson, membre du parlement pour Westbury, traitait la France et les Français avec une excessive sévérité. Chacun des paragraphes finissait par ces mots : *Et voilà pourquoi nous n'avons plus d'espoir pour la France*. Mais depuis que cet article avait été composé, les idées d'ordre ont repris le dessus en France. Le communisme a été vaincu dans les journées du 16 et du 20 avril, et enfin le résultat des élections qui commence à être connu a modifié considérablement les convictions de J. Wilson, car nous trouvons dans le dernier numéro de *L'Economiste* un nouvel article intitulé : *Espoir pour la France, une chance de plus pour elle*. Nous avons tout lieu de croire que ce nouvel article a été rédigé à Paris, où M. J. Wilson vient de faire une courte excursion de quelques jours. Il est allé visiter quelques membres du gouvernement provisoire ; il a pu se faire une autre idée de la situation actuelle de la France.

Les opinions émises dans ce nouvel article sont plus propres à renverser la République qu'à la consolider. C'est un Anglais qui l'a écrit.

— L'atelier des travailleurs de l'hôtel Clichy se compose de 1,500 ouvriers tous occupés à confectionner des uniformes pour la garde nationale mobile. Ils travaillent avec activité pour que tous les gardes mobiles soient habillés le jour de l'ouverture de l'assemblée nationale.

— On assurait, ce matin, que l'ouverture de l'assemblée nationale était maintenue au 4 mai, mais que l'on ajournerait la grande fête nationale au 15 mai, afin que la garde nationale mobile, la garde républicaine et les gardiens de Paris soient complètement habillés et équipés.

— D'après le nouveau projet de réorganisation du ministre de la marine, le bureau des bâtiments à vapeur va, dit-on, se trouver fondu avec celui des constructions navales.

— Près de trois cents représentants du peuple ont déjà retenu leur place à l'assemblée nationale. La première banquette à gauche de la tribune est réservée au gouvernement provisoire. Le premier nom inscrit est celui de Lamartine, au-dessus sont Barbès et Arago et quelques noms du parti avancé. Nous avons aperçu quelques députés pairs ou ministres du précédent régime qui parcouraient la salle en curieux. Nous avons remarqué en particulier M. Lacave-Laplagne, qui nous a paru triste et abattu.

— Les citoyens Gustave de Beaumont, Gagnon, Barroche, Xavier Durieu, Boudousquier, étaient là et s'entretenaient avec de nouvelles figures que nous ne connaissons pas. Le citoyen de Larochejacquelain voulait à toute force marquer sa place, quoiqu'il ne fût pas sûr d'être élu.

Nous avons entendu le citoyen Em. Arago dire tout haut : « J'ai cru qu'il était utile de faire entrer des communistes à la chambre ; j'en ai fait élire quatre à Lyon. » (Le citoyen Arago n'a même pu se faire élire.)

La salle sera prête pour le 4. Elle est, dans tout son pourtour, pavée de drapeaux tricolores ou faisceaux. L'ancien bureau et le fauteuil de M. Sauzet, que nous avons reconnu, serviront au nouveau président de l'assemblée constituante.

La façade extérieure du côté de la place du palais (ex-Bourbon) commence à prendre couleur. On y a dessiné trois figures allégoriques représentant la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Le nom y est pour ceux qui pourraient bien ne pas les reconnaître. Un immense drapeau tricolore flotte au-dessus.

CHRONIQUE LOCALE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

MAIRIE DE LYON.

Le maire provisoire de Lyon à ses concitoyens.

Mes chers concitoyens !

Le vœu unanime de la population réunie autour de moi, à l'Hôtel-de-Ville, le 27 février, m'a appelé aux fonctions de maire. Je n'ignorais ni les embarras de la situation ni les obstacles qu'une administration nouvelle, improvisée en vertu de la plus forte des lois, celle de la nécessité, aurait à surmonter au milieu des circonstances extraordinaires nées de la consécration de l'immortel principe du gouvernement républicain.

Dévoué tout entier à mon pays et à la cité lyonnaise,

j'ai dû, dans ce moment critique, faire faire toute considération personnelle et ne pas hésiter à accepter un fardeau que, dans un temps de calme, j'aurais été heureux de laisser à d'autres le soin de porter.

Vos suffrages et ceux des électeurs du département du Rhône, en m'appelant à l'assemblée nationale, sont pour moi une preuve que ma présence à la tête du comité exécutif de la ville de Lyon n'a pas été sans utilité ; c'est un témoignage de confiance qui m'honneure, et dont je suis à la fois fier et reconnaissant ; cette confiance en moi ne sera pas trompée.

Le mandat que vous m'avez donné exige ma présence à Paris. Les mesures sont prises pour garantir les services publics, tous les intérêts de la ville. Mon absence sera de peu de durée ; elle sera employée à exposer au gouvernement les véritables besoins de la cité et du département. Je ne doute pas que le pouvoir consacré par la voix du peuple n'adopte les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour venir en aide à la caisse municipale épuisée, et améliorer la position de notre immense population ouvrière, en secondant par de généreux efforts l'essor de notre industrie manufacturière.

En attendant la réorganisation prochaine du corps municipal sur les larges bases que comporte le régime républicain ; en attendant le choix du futur conseil, résultant de la volonté librement exprimée de tous les citoyens, il me reste, au nom du comité exécutif que je préside, et en mon propre nom, un devoir à remplir : c'est de vous rendre un compte exact et sommaire de la gestion des deniers municipaux pendant les deux mois qui viennent de s'écouler. Ce devoir, qui est de tous les temps, devient impérieux et sacré sous le régime de la République, où tout doit être fait et exposé au grand jour.

Récapitulation des dépenses faites par la ville de Lyon, depuis le 27 février jusqu'au 1^{er} mai 1848.

Payé pour bons de subsistance,	338,642 f. 21
— Pour fourniture de chaussures et d'habillement,	7,522 88
— Pour fourniture d'armes,	2,612 "
— Pour fusils rapportés à l'Hôtel-de-Ville,	900 "
— Pour logement d'ouvriers sans travail,	588 15
— A la ville de la Croix-Rousse,	53,800 "
— A la ville de la Guillotière,	6,000 "
— Aux ateliers de travail des Chartreux et de Fourvières, y compris les fournitures d'ustensiles,	122,099 45
— Pour gratifications et indemnités à des employés temporaires	3,756 65
— Pour jetons de présence au comité central, y compris les frais de gravure,	5,600 35
— Pour frais d'impressions,	4,300 "
— Pour frais divers relatifs aux élections nationales,	2,068 20
— Pour frais de transport de fusils,	529 80
— Pour tentures, y compris les décors de la fête funèbre du 9 avril,	380 40
— Pour cocardes, rubans, écharpes, drapeaux,	55 70
— Pour réparations et locations de corps-de-garde,	742 40
Dépenses diverses,	970 01
Total de la dépense au 1 ^{er} mai,	332,263 f. 27
Sur cette somme, la ville de Lyon a reçu de la souscription patriotique,	281,247 45
Elle a donc avancé sur ses propres fonds,	270,918 f. 42
Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 1 ^{er} mai 1848.	
<i>Le maire provisoire de Lyon, LAFOREST.</i>	

On nous communique un discours prononcé au club démocratique de la Croix-Rousse, par le citoyen Persico, musicien au 3^e léger. Nous croyons devoir le reproduire ci-dessous, dans toute sa naïveté républicaine.

Citoyens,

Depuis longtemps j'attendais avec impatience le jour heureux où je pourrais librement exprimer ma pensée.

Il s'est donc montré cet astre radieux qui permet à l'homme de bien de voir autour de lui que des frères. Frères, oh ! que ce mot est harmonieux, qu'il est plein de grandeur et d'unité ! Tâchons donc, républicains, de ne point oublier que, tous fils de la même patrie, tous élevés par ses soins maternels, nous devons l'honorer par notre amour fraternel. Ne nous occupons point de quelques avortons qui n'ont de l'homme que le nom ; ces âmes viles ne méritent de nous que notre mépris. C'est assez les punir par notre compassion.

Un bien plus grand intérêt, citoyens, en ce jour nous rassemble : c'est le bien, la prospérité de la nation ; ce sont les bases incrévables sur lesquelles doivent reposer le bonheur de la France, la sécurité de nos libertés, et la solidité de notre chère République. Soyons donc prudents et sages ; en respectant le bien d'autrui, volons au secours de l'infortune, protégeons la faiblesse, et que nos bras soient toujours prêts à repousser l'étranger. Avec de tels principes, chers concitoyens, les rois chanceleront, les aristocrates disparaîtront, les tyrans trembleront, et au cri universel de Vive la République, tous les trônes s'écrouleront.

Républicains, j'ai oui dire que quelques officiers avaient été dénoncés comme n'ayant pas adhéré sincèrement à la cause républicaine. Certes, il en existe malheureusement, mais je vous engage à être prudents et consciencieux, à ne vous en rapporter qu'à des preuves irrécusable ; car, en ce moment plus que jamais, puisqu'il faut de l'ordre, il faut aussi de la discipline ; cependant sans despotsme, quelquefois un militaire peut signaler au de ses chefs, en n'apportant que des motifs justes ou injustes. Ce n'est pas, selon moi, une raison assez puissante pour anéantir dans un instant le fruit de longues peines, la récompense de rudes travaux et de pénibles ser-

vices. Je le répète, soyons sages, soyons prudents, et la liberté, ce flambeau dont l'éclat nous sourit, éclairera tout l'univers. Que la fraternité unisse enfin les citoyens soldats ou soldats citoyens ; que les mains maniant l'épée ou le mousquet s'entrelacent avec celles de l'artisan et du laboureur. Ainsi seulement, je crois que nous pourrons nous écrier unanimement avec assurance et dignité :

Vive la République !

FÊTE DES QUAIS DE SAÔNE.

Si nous n'étions habitués depuis un mois aux plantations d'arbres de liberté, la fête qui a eu lieu hier sur les quais de Saône était propre à laisser dans notre esprit un souvenir durable et patriotique. Depuis Vaise jusqu'à Saint-Jean, depuis Serin jusqu'au pont de la Feuillée, tout respirait la joie et l'enthousiasme. On inaugurait la plantation de plusieurs arbres de la liberté, vivaces et autres. Toutes les maisons des quais et des rues adjacentes étaient pavées des couleurs nationales. Les gardes nationaux en armes, une foule de citoyens de tous âges encombraient les places, les quais et les ponts. Divers corps de musique exécutaient des airs patriotiques. Plusieurs membres du clergé, oubliant que leur royaume n'est pas de ce monde, assistaient à la cérémonie.

Le soir il y a eu la plus brillante des illuminations dont notre ville ait jamais donné le spectacle. Les différents quartiers se communiquaient leur sympathie par des détonations continues d'armes à feu.

La fête s'est prolongée bien avant dans la nuit, et toute la population s'est portée vers cette partie de la ville ; les Lyonnais garderont longtemps le souvenir de cette imposante solennité.

— Hier soir, pendant la fête patriotique, un garde national, tirant un coup de fusil, baissa involontairement son arme, et le coup donna en plein dans l'oreille d'un militaire qui a été grièvement blessé.

— Un vieux proverbe dit : Tant de fois va la cruche à l'eau qu'elle se casse. Avant-hier, le *Courrier* calomniait le citoyen Arago ; quelques jours auparavant c'était sur le général Rey qu'il déversait son venin. Ce citoyen n'est pas disposé à supporter bêtement les calomnies de ces hommes du passé, et il nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il adresse au *Courrier de Lyon* :

« Grenoble, 29 avril.

« Citoyen,

« Vous avez inséré dans votre journal du 26 que j'étais la cause ou l'auteur du gaspillage des armes et des munitions commis à Lyon, et qu'ensuite je m'étais réfugié en Savoie. Ces assertions étant fausses et calomnieuses, je vous requiers d'insérer dans votre journal que je vais vous poursuivre comme calomniateur, — et vous pouvez ajouter que je poursuis aussi les auteurs de la violation de mon domicile, qui se sont présentés en armes chez moi, dans la journée du 18 avril et pendant la nuit du 18 au 19 du même mois. Je signale au citoyen procureur de la République, comme chef de la deuxième bande, un homme encore jeune, aux cheveux blonds, yeux bleus et petite moustache blonde.

« *Le général d'artillerie, REY.* »

— Dimanche, à deux heures et demie du soir, deux jeunes enfants de troupe du 50^e de ligne, étaient montés dans un *barcot* du port de Sainte-Marie-des-Chaines. Ils allaient sombrer en face des bateaux à vapeur, lorsque les citoyens Barre, Berger et Vially, crocheteurs, sautant dans une barque, volèrent au secours des deux jeunes imprudents qu'ils eurent le bonheur de ramener à bord sains et saufs.

— Hier un charretier connu sous le nom d'Alexandre, âgé de vingt-six ans, faisait boire son cheval qu'il tenait par la longe, à l'abreuvoir du rocher de Pierre-Scize, lorsqu'il fut entraîné à l'eau sans qu'il ait reparu.

— Hier vers six heures du soir, le citoyen Harlotin, mouleur en fonte, demeurant rue Fleurieux, n. 4, au 2^e étage, s'est suicidé en se tirant un coup de fusil à la tête.

Ce suicide est attribué au manque d'ouvrage. Il laisse une femme et une petite fille de quatre ans.

Départements.

LOT-ET-GARONNE. — Nous complétons par les lignes suivantes les détails des troubles de Castel-Sarrazin.

Le nombre des victimes de Castel-Sarrazin s'est élevé à trois morts et à une trentaine de blessés. Voici en quelques mots comment les choses se sont passées. Les communes composant le canton de Castel-Sarrazin avaient toutes été convoquées pour le même jour. Celle du chef-lieu renferme un nombre considérable d'électeurs, et la journée du dimanche devait à peine suffire pour recevoir leurs votes. Ennuier d'attendre, les communes rurales s'impatientaient, et, vers trois heures, elles furent remises au lendemain. Alors le mécontentement, qui fermentait depuis longtemps, éclata avec force. Les électeurs d'Abbesfouille et de Mauzac demandent à voter ; ils se portent devant la grille en fer qui sert de clôture à la maison électorale. La foule les presse et bientôt les portes sont forcées. La garde croise ses baïonnettes et un homme tombe raide mort ; la vue du cadavre exaspère les esprits. Une mêlée s'engage et de nombreuses victimes tombent autour des grilles. Cependant les habitants de la campagne se retirent. A deux kilomètres environ de la

Le Peuple Souverain.

ville, un nouvel engagement a lieu entre eux et des bandes venues on ne sait d'où. Quelques malheureux paysans sont encore blessés.

Dès que ce malheureux événement fut connu à Montauban, M. le commissaire délégué fit partir un escadron du 11^e chasseurs et se rendit lui-même à Castel-Sarrasin. M. Sanoche a annulé les opérations électorales déjà commencées, et, par un arrêté, a remis les élections de ce canton au 27 courant.

VAR. — Un arrêté de M. Lucien Guègne, commissaire du gouvernement dans le département du Var, a remis au 29 avril le recensement général des votes, qui avait été fixé d'abord au 27, attendu que les opérations de Toulon ne pouvaient pas être terminées avant le 28.

VIENNE.—Le citoyen Chevreau, commissaire du gouvernement, qui avait été révoqué de ses fonctions mardi dernier par le citoyen Audiat, commissaire-général, vient d'être réintégré, nous assure-t-on, par le gouvernement provisoire. Il est arrivé à Poitiers, le 27 avril, venant de Paris.

L'Abeille de la Vienne ajoute en post-scriptum que le citoyen Audiat a refusé de recevoir M. Chevreau à la préfecture, et que ce dernier est reparti le même soir pour Paris.

DORDOGNE. — On assure, dit l'*Echo de Vesone*, que l'intention des citoyens commissaires est de dissoudre tous les conseils municipaux, à dater du 1^{er} mai, et de procéder immédiatement à de nouvelles élections municipales.

HÉRAULT.—Le citoyen Jules Renouvier s'est démis, le 23 avril, de ses fonctions de commissaire du gouvernement dans le département de l'Hérault.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Des lettres d'Arles rapportent qu'une scène violente a troublé les opérations électorales. Le sous-préfet Gleize-Cinelli, n'ayant pas craint, dit-on, d'arracher des bulletins aux électeurs ses adversaires, a failli devenir victime de l'indignation des assistants. Renversé et traîné par terre, il n'a été délivré que grâce aux secours de la garde nationale.

HAUTE-VIENNE. — Des troubles graves ont éclaté à Limoges. Les noms des députés n'ont pu être proclamés. Tous les candidats aristocrates, Maurat-Ballange, Charles Teste, ont été contraints de quitter la ville.

Les gardes nationales de Saint-Julien, de Bellac et de plusieurs autres cantons voisins étaient en marche pour Limoges.

L'ordre a été donné à deux escadrons de cavalerie de se rendre dans la même ville.

On annonce que le citoyen Pierre Leroux est installé à la préfecture avec quelques centaines d'ouvriers.

GIRONDE. — On lit dans l'*Indicateur de Bordeaux*, du 29 avril :

« La fusion de la banque de Bordeaux avec la banque de France a été décidée avant-hier dans une réunion générale des actionnaires spécialement convoqués. A vrai dire, on n'avait guère laissé d'autre alternative à la banque de Bordeaux, puisque, dans le cas de refus, le gouvernement avait menacé d'abord de ne pas prolonger le privilège qui expire avant la fin de l'année, et de retirer la circulation forcée aux billets de la banque.

« La question reviendra sans doute à l'assemblée nationale.

« MM. Couve et Baour, régents de la banque, sont partis hier matin pour la capitale munis de pleins pouvoirs afin de terminer les derniers arrangements pour la conclusion définitive de cette affaire.

« On nous assure que rien ne sera changé dans le personnel de la banque; ce sera une justice: depuis deux mois que la crise financière dure, la direction et les employés n'ont cessé un seul instant de donner les preuves du zèle le plus intelligent et le plus dévoué. »

LOIRE-INFÉRIEURE. — On lit dans le *Courrier de Nantes* du 29 avril :

« Hier à deux heures, a commencé le recensement des votes du département, qui n'est pas terminé ce matin à l'heure où nous écrivons.

« Le triomphe de la liste de l'*Hermine*, connu depuis quelque temps, avait jeté dans la population une sourde irritation, et l'on savait qu'une manifestation politique devait avoir lieu de la part des ouvriers. En effet, plusieurs milliers se sont réunis à l'Oratoire, où ils ont décidé de parcourir la ville en faisant entendre des chants républicains. Leurs délégués ont été à la mairie protester de leurs intentions de maintenir l'ordre et la tranquillité dans la manifestation.

« Après cette promenade nocturne, le cortège s'est séparé ayant signé une pétition contre les élections de la Loire-Inférieure. Deux cents hommes environ sont restés autour de l'arbre de la liberté et se sont divisés par groupes. L'un de ces groupes, après avoir pris la direction de la préfecture, s'est dirigé vers la cure de St-Nicolas, qu'il s'est mis à assaillir. Les agents qui veillaient dans la cure ont envoyé prévenir à la mairie, pendant que d'autres envoyés allaient requérir la force armée à la Bourse et aux patrouilles qui circulaient dans le quar-

tier. Mais l'œuvre de dévastation allait rapidement. La cour était envahie et les dévastateurs commencèrent par briser les chaises et les meubles du salon à manger.

« M. Chérot, adjoint du maire, et M. Delavialde, commissaire en chef, sont accourus. Ils se sont précipités au milieu de ces forces ; par leurs exhortations et leur énergie, ils ont arrêté l'œuvre de destruction et les ont obligés à quitter la cure. La garde nationale arrivant à cet instant, le presbytère a été évacué. Le désordre, heureusement, n'a pas été au-delà de cette coupable tentative. »

Nouvelles importantes d'Italie.

Le paquebot la *Ville-de-Marseille*, a apporté, de Gênes, des nouvelles intéressantes de l'armée piémontaise :

Crémone, 27 avril.

« Le bulletin de Milan du 26, annonce que Udine aurait capitulé devant le corps d'Autrichiens qui l'avait assiégé, mais que la ville n'avait fait cette capitulation que pour servir de tombeau aux 2,000 Autrichiens qui devaient y entrer ; ce qui a réellement eu lieu ; car à peine l'ennemi a-t-il eu mis le pied dans la ville, que la population aidée par la garnison lui est tombée dessus à l'improviste, et a tout massacré ; seulement un petit nombre a eu le bonheur d'être fait prisonnier.

« L'intrépide Saverio Griffini s'est de nouveau distingué à la tête des Lombards, dans la journée du 25 avril, à Marmiralo, où il s'était porté en toute hâte dès qu'on eut appris qu'il y était arrivé des soldats de Radetski. Un engagement très-vif a eu lieu. Les Autrichiens ont eu trente hommes tués, et on leur a fait bon nombre de prisonniers.

« Diverses lettres arrivées tout récemment donnent comme certain que les habitants d'Udine avaient laissé pénétrer les Croates dans la ville, mais qu'aussitôt après leur entrée il en avait été fait un grand carnage.

« On ajoute que le général Lucchi était tombé sur les Croates, qu'il en avait exterminé un grand nombre, et qu'il avait fait trois mille prisonniers, et que l'armée autrichienne en était réduite à un tel point qu'on pouvait la considérer comme anéantie.

« Les nouvelles officielles qui nous arrivent de Venise, confirment la défaite des Autrichiens à Udine.

« Quelques lettres qui arrivent en même temps annoncent qu'avant-hier quatre mille Autrichiens, sortis de Mantoue pour fourrager, n'ont pu rentrer dans la ville qu'au nombre de deux cents. Trois mille ont été faits prisonniers dans une attaque vigoureuse avec les troupes piémontaises, et le reste a été tué.

« On dit que Legnano, Vérone et Mantoue n'ont plus de communication entre elles. On dit aussi que les Suisses du pape avaient détruit un corps d'Autrichiens près de Legnano.

Allemagne.

PRUSSE. — Par suite des difficultés survenues entre les imprimeurs de Berlin et les ouvriers, les journaux de cette capitale n'ont point paru le 23 avril.

COPENHAGUE, 23 avril. — L'état du roi est satisfaisant. S. M. est attendue incessamment de retour dans la capitale. On annonce que S. M. a chargé Charles de Moltke de diriger l'œuvre de médiation du côté du Danemark.

BAINS CALORIQUES VAPEUR SÈCHE,

Rue BOURBON, 34 (à l'entresol), à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCQ a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche avec aromates.

Ces Bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien, le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dardes, de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies syphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de goutte, les rhumatismes étranges, les plus rebelles, tout s'évanouit en peu de temps, dix jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et bâquilles; l'enflure de jambes, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours; les fausses ankyloses ou enflures sont toujours radicalement guéries; les ulcères corrosifs, les cancers occultes et les cancers ulcérés, qu'aucune médication n'a pu soulager sont complètement guéris;

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épousé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires : *vieilles gouttières*.

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc.

Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROCQ une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à applaudir des résultats obtenus, résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir ses semblables sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

N'oublions pas que les enflures de goutte sont souvent dissoutes en cinq à six jours

SCHLESWIG, 27 avril. — Apenrade est occupé par les Allemands. On ne sait pas précisément où sont restés les Danois. On dit qu'une partie s'est rendue à Sonderbourg par Sundewits, qu'une autre partie s'est embarquée, enfin que le reste s'est retiré vers le nord. Il est probable que les Danois sont entrés hier dans Hadersleben, mais ils ne pourront pas y rester longtemps.

BRESLAU, 26 avril. — L'empereur Nicolas est attendu à Varsovie, et l'on espère obtenir quelques concessions nouvelles pour la Pologne. Toutefois, on dit que trente propriétaires polonais qui s'étaient rendus en députation à St-Pétersbourg ont été, à la vérité, reçus par l'empereur, mais ensuite pendus par ordre de S. M.

Une correspondance de Vienne prétend que l'Autriche aurait proposé à Charles-Albert de lui céder la Lombardie, à la condition que les troupes piémontaises ne passeraient pas le Mincio. Charles-Albert aurait répondu qu'il n'avait pas entrepris la guerre pour conquérir des provinces, mais pour affranchir les populations italiennes du joug de l'étranger.

GRAND-DUCHÉ DE POSEN. Rotoschin, 23 avril. — Hier, un combat sanglant a eu lieu entre les troupes prussiennes et les Polonais armés de fauks de la ville d'Adelman. Le combat a duré 3 heures. Une armistice d'une demi-heure a été accordée, et à l'expiration de ce délai la lutte recommencée. La victoire resta aux troupes prussiennes, qui avaient reçu des renforts d'Ostraws. 106 Polonais ont été tués et 80 blessés. 4.000 Polonais, armés de fauks, combattaient contre 100 chasseurs prussiens. (Gazette de Cologne.)

NOUVELLES DIVERSES.

COSTUME DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

Le gouvernement provisoire, considérant que le principe de l'égalité implique l'uniformité de costume pour les citoyens appelés aux mêmes fonctions ;

Arrête :

Les représentants du peuple porteront l'habit noir, le gilet blanc rabattu sur les revers, le pantalon noir et une ceinture tricolore en soie garnie d'une frange en or à graine d'épinard.

Ils auront à la boutonnierre gauche un ruban rouge sur lequel seront dessinés les faisceaux de la République.

Fait en conseil de gouvernement, le 30 avril 1848.

— Le bruit a couru le 24, à Toulon, que la république avait été proclamée à Naples dans la journée du 21. Le roi Ferdinand serait parvenu à se soustraire par la fuite à la fureur du peuple.

Ce bruit ne s'est pas confirmé.

Abd-el-Kader a été informé, dans le courant de la semaine dernière, de la décision prise à son égard par le gouvernement provisoire de la République, et malgré tous ses efforts pour conserver un calme apparent, les personnes qui l'entouraient n'ont pu se méprendre sur la nature des sentiments qui l'agitaient. Cependant, l'ordre du gouvernement de diriger Abd-el-Kader sur le château de Pau étant irrévocable, on dut s'occuper immédiatement des préparatifs du départ. et tout cela s'est fait secrètement.

Dimanche, un peu après-midi, et pendant que la grande affaire des élections occupait en ville tous les esprits, une voiture de place et plusieurs omnibus transportaient du fort Lamalque à Castigneau, en longeant les lieux, Abd-el-Kader et sa suite. Là se trouvaient des embarcations sur lesquelles ces Arabes, au nombre de plus de cinquante, prirent place pour se rendre à bord des vapeurs qui les attendaient.

Abd-el-Kader et ses plus proches parents, les colonels Lheureux, commandant supérieur du fort Lamalque, et Daumas, en mission depuis quelque temps auprès de l'émir, se sont embarqués à bord du *Minos*; les Arabes de la suite, formant deux catégories, ont été répartis sur les petits vapeurs *Pinguoin* et le *Liamone*. Ce dernier navire était déjà de retour ce matin, ce qui fait supposer qu'il n'a pas dépassé l'île Ste-Marguerite.

Le nombre des travailleurs embriagés dans les divers ateliers nationaux s'élève, en ce moment, à près de 100,000, et l'on continue tous les jours à embriager.

L'un des Rédacteurs gérant, FAURES.

LYON. — IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND.